AccueilRevenir à l'accueilCollectionLa correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856Collection1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salonsCollection1852 (1er juin-13 novembre) : Guizot historien, liberté de ton et d'analyseItemN°8 Paris, Mardi 8 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven

N°8 Paris, Mardi 8 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs: Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

Famille royale (France), Femme (portrait), Fusion monarchique, Politique (France), Réseau social et politique

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Présentation

Date1852-06-08

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote3200, AN: 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 15

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

N°8 Paris, Mardi 8 Juin 1852

L'avertissement donné par le Ministre de la Police est Constitutionnel et la réponse du Dr Véron feront aujourd'hui encore plus de bruit que n'en faisait hier le premier article du Docteur. Il n'en pouvait guère être autrement ; l'offense était trop rude pour n'être pas ressentie.

On dit que Morny a dit il y a deux mois, quand la loi de la presse a paru : "Vous verrez que le Constitutionnel sera le premier journal supprimé." C'est une question de savoir si le silence de M. Granier de Cassaignac aura pour le président plus d'inconvénient que d'avantage. Il sera moins détendu, et moins compromis. On sera satisfait à Bruxelles. C'est là certainement un témoignage de bon vouloir pour les bonnes relations et un acte de déférence envers la paix Européenne. Je suppose que la Belgique y répondra par quelque mesure un peu efficace pour protéger le Président contre les attaques de la presse Belge ; elle ne peut guère s'en dispenser. Duchâtel, Charles de La Ferronay, le Général Trézel, Neuvet de Bord, Nisard, Salvandy, tous les Mornay, voilà mes visiteurs d'hier.

Madame de Mornay m'a remercié par quelques lignes d'une fermeté émue et simple qui m'a touché. Elle a autant d'énergie native, et plus de vertu réfléchie que son père. C'est une curieuse chose que la forte et longue préoccupation du Maréchal sur son tombeau. Il y a fait travailler, sous ses yeux, pendant, trois ans. Il n'a pas voulu le placer dans sa terre qui peut passer un jour entre les mains, on ne sait de qui : " Je ne veux pas être vendu avec mon château." Pas même dans l'intérieur de l'Église de sa petite ville de St Amand ; il a trouvé la place trop petite et trop sombre. Il l'a fait construire sur la place publique de St Amand, adressé à l'Eglise et incrusté en partie dans le mur de l'Eglise, pour avoir à la fois la publicité et une sanction religieuse; puis il a légué une rente perpétuelle aux pauvres de St Amand ; perpétuelle à condition que la commune ferait respecter à perpétuité l'emplacement du tombeau. Si l'on y touchait un jour, la rente cesserait ; en sorte que toute la population de St Amand est intéressée à sa conservation. Le monument est simple et assez grand, en marbre ; il n'y a que deux places, pour lui et sa femme. Il a pris toutes les précautions possibles pour touché. Elle a autant d'énergie native, et leur union dans l'éternité.

Charles de La Feronnay revient de Claremont, disant les mêmes choses. On m'avait mal informé hier. Le Duc de Montpensier et l'Infante en repartent, le 16 Juillet, et non pas après le 26 août. La Reine aurait désiré qu'il attendit jusques là ; il ne l'a pas pu ; l'Infante est grosse et ne peut pas trop retarder son long voyage à travers l'Allemagne. Mad. la Duchesse d'Orléans part, sous peu de jours, avec ses enfants, pour les eaux de Baden, en Suisse ; elle ira de là s'établir pour quelque temps à Interlaken. On dit que ses confidents intimes, M. de Lasteyrie, M. de Rémusat et même M. Thiers iront l'y rejoindre. J'en doute, au moins pour plusieurs.

Mad. de Rémusat, que j'ai vue avant hier, m'a paru avoir d'autres projets.

Adieu Princesse. Je pense avec plaisir que vous êtes arrivée, établie. Je vous désire un beau soleil et un peu de force pour jouir de votre jolie vallée et de vos charmantes conversations, car il y a un grand charme à retrouver les souvenirs et les affections de sa première vie. Ici il pleut et les matérialistes s'en réjouissent. A la bonne heure, pourvu que le soleil revienne quand je serai en Normandie. Adieu, Adieu.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), N°8 Paris, Mardi 8 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1852-06-08.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 04/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3853

Informations éditoriales

Date précise de la lettreMardi 8 juin 1852

DestinataireBenckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destinationSchlangenbad

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

L'aventionement donne par le ministre de la Police au Constitutionnel et La réponse du D' Meron feront aujourd hui course plur de binit que n'an florit hier le memier article du Rocteur. Il n'en pouvoit quire être autrement; l'offense était trop rule pour netre par ressentia. On dit que horry a dit il y a deux mois, quand la loi de la pressa a para, " Vous verrez que le Tourtitutionmet deva le premier journal Supprime , C'est une question de touvoir d' le dilence de mi Franie de Canaignac aura pour le Bésidont plus d'inconvenient que D'avantage. Il Pera moins défendre et mons Compromis. On Sera Satisfait : Brup elle. l'est là certainement un temoignage de bon voulois pourly bonner relations et un acte de défévence ruvers la paix Surope'enne. Le Supepore que la Belgique y repondra par quelque mesure em peen efficace pour proteger le Prisident contre les attaquer de la presse Belge; elle ne

pent quire l'on dispenser. Suchatel, thory de datoromays, le goursal Frezed , newest de Hord , hilard , Salvandy , tour les Marnay, voila me, visitans, d'hear. madame se mornay ma remover por pulges ligner dina fermeté émus es limple qui ma touche. Elle a outant demergie matite et plus de verte refléchie que don piere. C'est une acti une chore que la forte es longue précesse : pation du marichal Sur Son Lombeau. Il y a fait travailler , som de years , promlant tron aus. Il ma pear voule le places dons Va torra, qui pene paria un jour entre les main en me Sait de qui : les na veno par The winde avec mon chateau " Par mirme dans l'interious de l'église de la petite ville ded amond, if a trouve to place trop petito el top Sombre. Il la fait construire que La place publique de 1º amand, actore à l'Eglisa et inventé en partie dans le mus de l'église , pour avoir à la foir la publicet et une Contron religious; pund il a leque une rente perpetuelle aux pouvres de It. Amond; perpetuelle à condition que la

Commune forest respector à perpetrité l'implacement du tombreur. Si l'en y touchoit em jour la vente conserver ; enverte que tente la propulation de l'acument out intérerse à la comprevation. Me rum, emme est limple et aun grand, en encorte ; il en que el euro placer, pour lui et da forme. Il ce prin toute, le, précautions possibles pour leur comion claus l'éternité.

Thortes de dat somays revisue ell Clave more divane les mienes cheses. On mavort mal informe his. Le due de Montpeauxies er 1 Dajante en repartens le 16 Inilles, es non par le 26 dont, da heine amost doire quit attendit junques la ; il ne la pospu; Infante and grosse on ne paus par trops retorder Son Long wayage à travers Pallomage made la duchena d'Orlean port, som pun dejours , avec des enfous , nour les comps de Baren on Suite; elle iva de la S'etablis pour quelque tens à Interlation. On et que Ses confident intimes, In "de Lastryrie , m'ile Remus as a mime m. Thiers, want by rejoindre. I'm doute, au main, pour pluieus, mad de Asomerat, que j'ai vice avant him, m'a para avoir d'autre, projets.

7. Shlauguskad le q juice 1892 action, Princewe. Se preme avec polariest que vom êtes arrives, établis. Je vom lerie I born woony lightaphe fact un bean dolail es un peu de force pour jouis ne mymost me le trucker de notre jolis valles es de vos charmantes conversation par it y a un grand sharms à de S. Sohvermentery, who vices actronver les souvanirs or les affections de va a peopos os votos Dienos se premiere vie. In it please city materialiste, ule & morney la journe Non rejonissent , à la benne heure, pourse weren led medit par eccon que le Soliet revionne quand je some en dita euro un aut true puis normandie. avien, airin! vera energy le. M. est bein Justilles voto pucción / Mis sure qu' il vom placement coptrais : went i mule concerning . mongre'il whetherement, met. · went il lait top de chose of men'ji u' metais po' une , of ceure comme da! in fair and wa toolothe her 1 is pour alles day 1 hours " me sui torum was tow vier splened we excession fatige an lin de notes, je me suis cons